Département de la CHARENTE-MARITIME
Arrondissement de ROCHEFORT
Canton de ROYAN
Commune de VAUX-SUR-MER

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# MAIRIE DE VAUX SUR MER

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
## (ARTICLE L 212.10 DU CODE DES COMMUNES)

# LE CONSEIL MUNICIPAL

SE RÉUNIRA A LA MAIRIE LE :

## MARDI 3 MARS 2020 à 20 h 00

AFFICHÉ LE : **25 FÉVRIER 2020**

**ORDRE DU JOUR :**

- **Décisions du Maire**

- **Délibérations**
  1. Avis sur le Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA).
  2. Zone d'aménagement concerté multi-sites Cormier – Battières. Compte rendu annuel à la collectivité 2019.
  3. Compte de gestion 2019 - Budget commune.
  4. Compte administratif 2019 - Budget commune.
  5. Affectation du résultat - Compte administratif 2019 - Budget commune.
  6. Fiscalité directe - Vote des taxes 2020.
  7. Actualisation de l'autorisation de programme n° 2015/01 restauration de l'Église Saint-Étienne.
  8. Budget primitif 2020 – Commune.
  9. Vote des subventions 2019.
  10. Confirmation de garantie d'emprunt accordée à la SEMIS - 7 LLS.
  11. Instauration de principe de la redevance réglementée pour chantier(s) provisoire(s) de travaux sur des ouvrages des réseaux distribution de gaz.
  12. Projet de convention avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique pour la mise en œuvre du schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement- piliers n° 1 et n° 3
  13. Projet de convention avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique pour la mise en œuvre du schéma

communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement- pilier n° 2.

14. Création d'emplois contractuels saisonniers – été 2020
15. Révision générale du PLU : approbation du plan local d'urbanisme de la commune de Vaux-sur-Mer.

➢ **Questions diverses**

**RAPPEL : MODALITÉS DE CONSULTATION DE LA TOTALITÉ DES DOCUMENTS RELATIFS À LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU** :

• en version dématérialisée (format pdf) accessible par lien numérique.
• en format papier en mairie, au service urbanisme, pour consultation sur place.
• en format papier, possibilité de prêt (pour tout ou partie selon le besoin), sur demande.